

D'un canton à l'autre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **66 (1978)**

Heft [4]

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

D'un canton à l'autre

Fribourg

Sans heurt ni violence

Un peu plus d'un millier de femmes (près de deux mille cinq cents selon les organisatrices) ont marqué, le 4 mars, à Fribourg, la Journée internationale des femmes par un défilé qui s'est déroulé sans heurt ni violence. En scandant des slogans, tels que « Draguer, siffler, violer: ras le bol » et en portant calicots et pancartes (« Toute politique sur notre ventre ne se fera pas sur nos dos » ou encore « Etre femme à Fribourg: oui papa, oui patron, oui chéri, oui monseigneur, oui docteur »), elles ont voulu exprimer leurs revendications. Sur leur passage, une faible partie de la population qui ne les a pas suivies dans les rues. Quelques jeunes gens ont, en guise de mini-contre-manifestation, opposé leurs avis: « Mutti ist die beste » (maman, c'est la meilleure) et « Contre la pollution dans la rue ». Réponse des « féministes »: sifflets et huées.

Toutes ces femmes demandaient la contraception, l'avortement libre et gratuit, l'assurance maternité, l'égalité des droits ainsi que la cessation des violences exercées sur les femmes et de la discrimination des homosexuelles. La rose au poing, ou à la boutonnière, les femmes socialistes fribourgeoises ont tranché dans ce spectacle par leur attitude calme et digne.

Malgré les interdictions formelles, certaines femmes ont dissimulé leur visage derrière des foulards et d'autres ont utilisé des mégaphones. Arguments: « Pour maintenir l'ordre et parce que proscrire les mégaphones est une restriction au droit d'expression. » On s'est rendu compte, au cours de la conférence de presse qui a suivi la manifestation, que l'on mélange gentiment liberté d'expression et liberté de manifestation.

Pourquoi, enfin, cette manifestation à Fribourg? Parce que « cité noire et succursale du Vatican ». Avec leur anticléricalisme désuet, ces femmes ont fait sourire les Fribourgeois. Ajoutons que, ce jour-là, ce soir-là, elles se sont réunies dans un établissement public de la ville. Porte fermée aux hommes qu'elles avaient pourtant accueillis dans leurs rangs, l'après-midi. **Françoise Jonin (La Suisse, 5.3.78)**

Des réactions

Cette manifestation provoqua des réactions dans la population fribourgeoise. La plus imprévue fut celle d'un groupe de catholiques proches du mouvement intégriste, qui n'hésita pas à organiser un chemin de Croix « expiatoire » le samedi suivant.

Effectivement, une centaine de personnes « âgées » venues également des quatre coins de la Suisse, se rendirent à Bourguillon, lieu de pèlerinage fribourgeois, pour « expier » l'action des femmes qui osèrent publiquement exprimer leurs revendications.

L'inertie n'est décidément pas de mise à Fribourg. D'une part, on décide de changer quelque chose (un groupe de femmes de différentes tendances a décidé d'étudier la situation de la femme à Fribourg) et, d'autre part, on conteste le désir de changement. Espérons que ce semblant de match de ping-pong permettra à la femme fribourgeoise de prendre conscience, par elle-même, qu'il y a peut-être quelque chose qui ne tourne pas rond et qu'actuellement tout porte à croire qu'il n'y a pas de raison que cela change... **F.C.**

Genève

Mme Bauer-Lagier à Arcadie

« Pourquoi suis-je devenue une écologiste de choc, comme certains m'ont qualifiée? », s'est demandé Mme Monique Bauer-Lagier, conseiller national, au cours d'une causerie organisée par Arcadie, association de protection de l'environnement, à l'issue de son Assemblée générale? « Parce que femme de radiologue, je connaissais depuis longtemps les dangers de la radio-activité, j'avais rencontré des radiologues aux doigts amputés, des hommes et des femmes devenus stériles parce qu'insuffisamment protégés. »

Monique Bauer-Lagier s'adressait à un public essentiellement féminin: en effet, Arcadie, présidée par Mme Nanik de Rougemont, a été fondée pour sensibiliser les femmes aux problèmes de l'environnement.

Après avoir retracé la récente prise de conscience écologique qui date du premier rapport au Club de Rome (1970), Mme Bauer-Lagier pose la question: « Avons-nous le droit d'épuiser en quelques dizaines d'années ce qui s'est accumulé pendant des millénaires? Nous vivons sur notre capital et non sur notre bénéfice, et si nous continuons à ce rythme, bientôt toutes les ressources de la terre seront épuisées. »

Les écologistes sont détestés parce qu'ils remettent en question les buts et les limites de l'économie et de la technologie. Pourtant, dans tous les partis, constate Mme Bauer, la réflexion écologique s'élargit. Et l'oratrice de conclure: « **Chacun d'entre nous doit contribuer, par le dialogue et la discussion, à réduire l'antagonisme entre économie, technologie et écologie. Il en va de la survie de l'humanité.** » (Fbu)

Un nouveau nom à retenir

« Solidarité femmes en détresse »

Les groupes féminins qui offrent un appui aux femmes en difficulté tendent à se multiplier dans toute la Suisse, comme dans les autres pays occidentaux. Ils répondent à des besoins divers, tant il est vrai que pour certains sévices — coups et viols en particulier — les femmes hésitent toujours beaucoup à recourir à un service officiel, qui les obligera à répondre à toutes sortes de questions; elles se sentent en revanche plus en sécurité auprès d'autres femmes, et l'existence de ces groupes bénévoles révèle de nombreuses détresses qui, auparavant, se cachaient et se taisaient.

L'une de ces permanences (celle de la rue Vallin), change aujourd'hui de nom et d'adresse pour devenir « Solidarité femmes en détresse ». Son numéro de téléphone: (022) 36 04 04; case postale 87, 1211 Genève 2, CCP 12-2961. On ne révélera pas les adresses d'hébergement possible, pour sauvegarder la paix des femmes qui se réfugient temporairement à l'écart.

FCLC

Convocation: à l'Assemblée générale du Club de Genève le lundi 17 avril 1978, à 19 h., dans les locaux du Lyceum Club, Promenade du Pin 3.

une personne
toujours bien conseillée:



1872

La cliente
de la

**SOCIÉTÉ
DE
BANQUE SUISSE**

Valais

Valaisannes

**Antoinette Bruttin, Directrice
du Collège Sainte Marie des Anges**

Nous étions une classe heureuse de dilettantes. Passionnées de dessin. Et passant le plus clair de notre temps à illustrer nos brouillons de croquis, nos marges d'enluminures et nos sous-mains cartonnés de compositions hautes en couleurs.

Lorsque, un beau jour, Mlle Bruttin monta au pupitre. Elle promena sur nous son regard vert... Les crayons s'en tinrent immobiles. Il fallut se résoudre à les ranger. Pour enregistrer, quelle entreprise ! exceptions et exemples par cœur, les rudiments de la grammaire latine. Plus moyen de se laisser vivre: des « clichés » ponctués d'un furieux point d'exclamation, jalonnaient nos devoirs de français.

Il s'agissait de faire fonctionner, et à plein rendement, nos méninges. Antoinette était exigeante, et le collège classique, affaire sérieuse.

Notre professeur enseignait aussi au Lycée-collège des garçons. Les deux écoles se faisaient face, de chaque côté de l'avenue. Et les matoristes, juchés sur le muret du jardin public, regardaient défiler les « demoiselles des Dames Blanches ».

Cas exceptionnel, dans les annales du règne de M. le recteur Evéquo, Mlle Bruttin fut, pendant dix ans, la seule femme à enseigner dans sa maison. Insigne hommage rendu à ses éminentes qualités professionnelles, car « Le Rex » était disciple de Saint Paul. Ironique, il assistait en qualité d'expert à nos examens de philosophie. Et son collègue, M. l'abbé Gillioz, se faisait un malin plaisir de nous coller en maths ou en version latine... « Que ces petites s'ornent l'esprit, mais que cela ne leur monte pas à la tête. »

Or, les religieuses avaient, parmi les membres de leur Congrégation et leurs rares collaboratrices laïques, des personnalités assez fortes, assez généreuses pour entraîner au goût de l'étude et de la réflexion, les petites filles « de bonne famille » qui leur étaient confiées. Et les Franciscaines formèrent plusieurs générations de femmes à « la tête bien faite », le cœur et l'esprit ouverts, quelques-unes des pionniers de notre canton, médecins, avocats, architectes, professeurs, députés, et vous-même, Madame la Directrice, élève de la première volée des matoristes.

En 1965, marquant une nette volonté d'ouverture au monde, la Mère Supérieure décida de vous confier, après 17 ans d'enseignement, de franche et amicale collaboration, la direction de l'Institut. Vous fûtes la première directrice laïque de Sainte Marie des Anges. La seule, en Valais, à diriger un collège devenu gratuit en 1964 et, désormais, accessible à toutes.

Car les établissements du secondaire sont placés sous la haute protection de l'Etat et confiés, en principe, à des religieuses ou des ecclésiastiques: théologiens et philosophes thomistes. Sécurité dogmatique oblige !

Laïque et non inscrite au PDC, ce qui eût au moins garanti des opinions conformes, vous avez battu en brèche préjugés et interdits: parfois, une personnalité s'impose.

Votre licence ès lettres avait été, il est vrai, obtenue à Fribourg, gage d'une certaine orthodoxie. Mais, lors d'un congé d'une année, vous alliez jusqu'à Paris, suivre en Sorbonne un cours de pédagogie, et visiter nombre d'écoles conventionnelles ou pilotes — Grâces au ciel ! c'était dix ans avant mai 1968. Le démon insatiable de votre appétit intellectuel vous entraînera encore, en 1964, dans la Cité de Calvin où, tout en continuant votre enseignement à Sion à mi-temps, vous ferez une licence en psychologie.

Affiner, préciser la technique. Approfondir et diversifier les connaissances, c'est votre souci constant.

Casser la routine. Prendre du recul. Elargir la perspective. Se ménager un temps de réflexion. C'est votre force.

Fidèle à votre ville natale, vous échappez périodiquement à son atmosphère confinée. Et, déléguée de Pax Romana, avez pris une part active au Congrès de Paris, avec des contacts à l'UNESCO. Vous participez régulièrement à ces rencontres internationales d'intellectuels catholiques au Canada, au Portugal, en Allemagne, Belgique et Italie, au Liban. Tourisme, selon Montaigne, pour « frotter et limer notre cervelle contre celle d'autrui. »

Fidèle à l'institut qui vous a formée, vous l'avez peu à peu adapté à d'autres temps. Car, quoiqu'en disent nos « assis », les secousses de 68

ont ébranlé jusqu'aux glaciers sublimes, et les accès de fièvre ou de manque de la conjoncture économique, semé l'égarement parmi le peuple des bergers. Nos intellectuels, nos jeunes plus sensibles à la crise de civilisation, sont en difficulté. Les valeurs patriarcales, précieusement embaumées, et le modèle traditionnel, pieusement présenté, ne peuvent répondre à leur angoisse.

Vos élèves cherchent à travers l'héritage classique qu'elles mettent en question, une réponse à leur inquiétude. Et, dans leur maître, un partenaire et un guide. Ce qui exige de sa part un investissement personnel énorme.

« Enseigner, ce n'est pas seulement une technique, une profession, un art », dites-vous, « c'est aussi une vocation: le goût de transmettre et de partager, le don de soi à ses élèves... Il ne faut pas enlever l'âme des enseignantes. »

Aux méthodes directives, à l'enseignement magistral d'autrefois — mais les religieuses pratiquaient avec bonheur l'art de la maïeutique — s'ajoutent et se substituent aujourd'hui le dialogue et le travail de groupe.

Vous fûtes l'une des premières, alors que les contacts maison-école étaient quasi inexistantes, à rechercher la collaboration des parents. Prenant le bâton du pèlerin et frappant aux portes citadines ou villageoises, pour mieux situer l'étudiant, tenter de cerner avec ses père et mère l'origine de ses échecs et ses chances de réussite.

Vous travaillez en relation étroite avec vos collègues: conseils de classes, réunion de professeurs. Discuter des difficultés, confronter les points de vue, définir une ligne. Se mieux connaître entre titulaires et maîtres spécialisés pour mieux comprendre et conduire la classe. Et renforcer l'esprit de la maison en formant une équipe solidaire.

Par les groupes de branche qui réunissent les spécialistes d'une même discipline, vos enseignants participent au niveau du canton et de la Suisse romande, à la mise à jour des programmes et à l'introduction des techniques nouvelles.

Et vous, Madame la Directrice, vous rencontrez régulièrement vos collègues, les recteurs valaisans, entre lesquels se sont établies des relations suivies. Vous faites partie de la Conférence des directeurs des gymnases romands. Et du même organe, à l'échelon national. Six femmes parmi 120 messieurs, mais deux sont au comité: Mme Jeanrenaud qui préside, et vous-même, en qualité de secrétaire. Lentement, avec tout l'art subtil du compromis helvétique, s'élabore une politique de coordination de l'enseignement secondaire supérieur.

Vous nous représentez, forte de vos convictions et riche de votre expérience, nous les catholiques romandes, au sein de la commission fédérale pour les questions féminines, présidée par Mme Emilie Lieberherr.

« J'ai de la chance, je n'ai qu'une petite maison », dites-vous. 215 élèves, réparties en 11 classes et 23 professeurs. Vos charges et vos responsabilités n'ayant entamé ni votre modestie, ni votre enthousiasme.

Car, depuis le départ des religieuses, cet automne, dû au manque de vocations et à l'absence de relève, tout repose sur vos épaules: les détails pratiques, le fonctionnement administratif, l'organisation de l'enseignement. Vous êtes partout: à la lecture des cartes, à la manœuvre, à la barre. Seule maîtresse à bord. Et des comptes à rendre à l'Etat.

Et le navire, depuis dix ans, a subi bien des chocs. La vague déferlante des candidates à la maturité classique, lors de l'instauration de la gratuité des études supérieures pour les jeunes filles... qui laissa sur le sable, après un, deux, trois ans, des élèves désemparées, ayant perdu pied dans cet univers par trop spéculatif. Le couperet du Cycle d'Orientation, tombé en 1975, qui supprima les deux premiers niveaux du lycée: 7 classes à l'effectif le plus nombreux.

(Depuis, des « centres décentralisés », dans nos campagnes et dans nos montagnes, dispensent à nos « cyclistes », sélectionnés en trois catégories et lancés sur trois pistes parallèles, une formation, sinon équivalente, du moins « égale en dignité ». Parole de M. le Chef du DIP).

Mais vous avez su garder le cap et vous maintenir aux allures portantes: estime réciproque de collaborateurs animés d'une même conscience professionnelle, confiance en vos élèves et foi en votre mission éducatrice.

Au moment de prendre congé de vos matoristes, alors qu'elles allaient se mettre en route, seules, mais nanties d'une méthode et d'un savoir, riches d'une culture, le goût et le jugement formés, et rendues conscientes de leurs facultés et de leurs responsabilités, vous leur citiez cette petite phrase de Saint François d'Assise: « Commençons, jusqu'à présent, nous n'avons rien fait. » Leur livrant, peut-être, votre règle de vie.

Françoise Bruttin

Neuchâtel

Loisirs - cours de vacances 1978

Trois artisanes du Val-de-Ruz ouvrent leurs ateliers et dispensent leur savoir dans une ambiance à la fois créative, amicale et reposante.

Les possibilités de logement dans les hôtels ou chez l'habitant sont réparties dans les villages avoisinants.

Jacqueline Sandoz, décoratrice, 2054 Chézard NE, tél. 038 / 53 18 74, organise des cours de : **batik - sérigraphie - techniques d'impression**, d'une durée de 5 jours chacun, de 8 à 17h., du lundi au vendredi. Ambiance amicale et créatrice — maximum 6 personnes — travail centré sur l'apprentissage de la technique.

Batik — Nous aborderons les techniques de teintures à la réserve telles que plangi, tritik et d'autres qui se pratiquent sans cire, et dès le mardi à 14 heures ; batik sur soie, coton, papier Japon.

Sérigraphie — Procédé d'impression dont le principe est simple et les applications multiples et passionnantes. Technique artisanale mais exigeante en certains points.

Techniques d'impression — Clichés-papier, monotype, impressions de structures en relief, frottages, gravure sur papier et carton, pochoirs, linogravure, impression à la colle, etc., sur papier, tissu et cuir. Tirages à la main et à la presse.

Dates: 3 - 7 avril / 10 - 14 avril / 19 - 23 juin / 24 - 28 juillet / 31 juillet - 4 août / 7 - 11 août / 14 - 18 août / 18 - 22 sept. / 25 - 29 sept. / 2 - 6 octobre / 9 - 13 octobre.

Finance: 300 francs.

Adeline Droz, peintre paysan, 2043 Boudevilliers NE, tél. 038 / 36 15 06, organise dans son atelier de Boudevilliers des cours de : **peinture paysanne - pyrogravure - sculpture sur bois**, d'une durée de 5 jours chacun, du lundi au vendredi, de 8 à 17h. 6 personnes au maximum par cours. Pique-nique sur place à midi (à la piscine en août). Hô-

tels à proximité, éventuellement chez l'habitant. Ambiance créatrice et amicale.

Peinture paysanne — Nous abordons ce cours par l'étude de fleurs, formes et motifs stylisés nous venant des temps les plus anciens, ainsi que l'étude des différents styles.

Pyrogravure — « Procédé de gravure sur bois par une pointe de feu. » Les applications de la pyrogravure sont infinies et simples à la fois.

Sculpture sur bois — Avec un simple canif nous apprenons non pas à sculpter dans la masse, mais à entailler le bois pour la décoration d'objets, voire de petits meubles.

Dates: 3 - 7 avril / 10 - 14 avril / 7 - 11 août / 14 - 18 août / 21 - 25 août / 11 - 15 sept.

Finances: 300 francs.

Stage poterie été 78

Lieu: Ateliers Sylvagnins, 2065 Savagnier (Val-de-Ruz), canton de Neuchâtel.

Animation: Henriette Blandenier, potière.

Périodes: du lundi 17 juillet au vendredi 21 juillet 1978; du lundi 24 juillet au vendredi 28 juillet 1978.

Nombre de participants: 6 personnes par période.

Programme: Approche de la matière. Préparation de la terre, modelage, tournage, émaillage et cuisson. Une très large part de créativité est laissée aux participants; l'animatrice intervient principalement dans le domaine des techniques.

Prix: Fr.s. 250. — par période et participant, pour l'enseignement et l'utilisation de l'atelier; Fr.s. 50. — en moyenne pour la terre, les coueurs et les cuissons (selon le travail de chacun).

Logement et repas: Il est possible de se loger dans la maison ou le village; une cuisine est à disposition des participants; possibilité de prendre pension.

Renseignements et inscriptions: Henriette Blandenier, Les Ateliers sylvagnins, 2065 Savagnier, tél. 038 / 53 43 66.

Jura

Impôts et cours ménager

L'imposition des couples n'incite pas la femme mariée à travailler, du moins ralentit-elle l'envie de reprendre un emploi au moment où le mari atteint un « plafond » de salaire.

Dans d'autres cas, quand la femme est obligée de compléter le salaire de son mari par un travail rémunéré, elle est en quelque sorte pénalisée — ou tous les deux — car les deux salaires additionnés seront la base sur laquelle on calculera l'impôt. Ainsi, que le mari ait un salaire confortable ou non, l'addition des deux gains les fait souvent passer dans une classe de taxation supérieure et, par conséquent, ils paieront une somme d'impôts plus élevée que s'ils étaient taxés individuellement.

Un député est intervenu au Grand Conseil pour demander une restructuration équitable du mode d'imposition des couples. Cette restructuration pourrait intervenir dans la prochaine révision fiscale. Une expertise est venue étayer la thèse du motionnaire. Il prouva que la valeur contributive économique d'un couple bénéficiant de deux revenus est supérieure à celle de deux personnes ne bénéficiant chacune que de la moitié du revenu du couple.

Le Directeur des finances du canton a accepté la motion, appuyée par tous les députés. Mais les choses n'iront pas comme on pourrait le supposer, c'est-à-dire vers l'imposition séparée. Il semble que la taxation par couple soit immuable; l'allègement sera le fruit d'un autre calcul. Attendons patiemment.

L'école ménagère post-scolaire

Dans le canton de Berne, toutes les jeunes filles doivent suivre un cours ménager de six semaines après l'école obligatoire et avant l'âge de vingt ans. Ce cours peut être réparti sur une année ou suivi d'un seul trait. Beaucoup de jeunes filles, surtout des étudiantes ou celles qui désirent voyager, essaient d'y échapper. Si elles se marient avant vingt ans, elles en sont dispensées. On raconte que plusieurs ont même étudié la solution du mariage fictif, pleines d'illusions, en guise de dérogation à la loi! Sans succès, évidemment.

Est-ce par manque d'intérêt pour le ménage? Pas toujours; il faut plutôt regarder du côté des possibilités pratiques. En effet, ce cours ménager n'est pas inclus dans les programmes d'apprentissages ni dans les programmes d'études. De ce fait, les employeurs hésitent parfois à engager des jeunes filles qui demanderont un congé; les étudiantes doivent sacrifier une partie de leurs vacances pour l'accomplir. Deux députés ont porté le problème devant le Grand Conseil. Ils ne s'opposent pas au principe du cours ménager obligatoire; l'un des deux propose même qu'on l'ouvre aux garçons.

Les communes qui le jugent utile peuvent organiser ces cours entre la fin de la scolarité obligatoire et le début d'apprentissage. Quant aux jeunes gens, rien ne s'oppose à ce qu'ils en profitent de manière facultative, ce qui revaloriserait l'enseignement, dit le Conseiller d'Etat.

L'égalité de traitement et de chances voudrait que le cours soit rendu obligatoire pour les garçons. A notre avis, il serait ainsi mieux valorisé. Par ailleurs, le cours rendu obligatoire aux jeunes gens serait un premier pas vers la redistribution des tâches du ménage. On n'en est donc pas encore là...

Quant au rôle que peuvent jouer les communes pour l'organisation du cours ménager post-scolaire, on attend que les responsables empoignent le problème...

A.-M. S.

Jura-Sud

La consultation populaire dans le canton de Berne a eu lieu fin février. Les nouvelles dispositions constitutionnelles sont acceptées à une large majorité bien que nous ne connaissions pas encore le résultat de Moutier-ville. En effet, la subtilisation des urnes dans cette ville par le groupe Béliet nécessitera un nouveau vote. Ce dernier ne pourra rien changer au résultat général.

De plus, la Fédération des communes vient de faire connaître la composition de ses commissions. Contrairement à la constellation du Conseil, les commissions comprennent plusieurs femmes.

La Neuveville

Mme Marthe Bärffuss a siégé à la dernière session du Grand Conseil bernois en remplacement d'un député décédé. Elle était la première des viennent-ensuite sur la liste UDC.

Vaud

Baisse de la natalité dans toute l'Europe, y compris la Suisse

Chaque année, en collaboration avec une association féminine, le Centre de liaison des associations féminines vaudoises, présidé par Mme F. Champoud, organise la traditionnelle Journée des femmes vaudoises. Le 7 mars, avec la Commission féminine de l'Union européenne de Suisse, le Centre conviait à Lausanne, pour la 47^e fois, les femmes de tout le canton afin d'aborder le thème des problèmes démographiques de l'époque actuelle. M. H.-M. Hagmann, dr ès-sciences sociales, chargé de cours de démographie à l'Université de Genève, nous entretint des conséquences de la baisse de la natalité et du vieillissement de la population en Europe et dans notre pays.

Quelques chiffres

En Suisse, de 1964 à 1977, le nombre des naissances est tombé de 112 000 à 70 000 environ.

Si l'on examine la situation européenne, on se rend compte de l'existence d'une concordance presque parfaite entre les pays.

Chez nous, le nombre moyen d'enfants par famille a baissé brutalement de 2,6 à 1,5. En 1970, l'indice de fécondité était situé à un palier de 2,1, chiffre qui permet seulement d'assurer le renouvellement de la population.

Il est instructif de comparer ces chiffres avec ceux d'autres pays: en Allemagne de l'Ouest et de l'Est, l'indice a baissé entre 1964 et 1975, de 2,55 à 1,45; en Italie, de 2,6 à 2; aux Pays-Bas, de 3,2 à 1,7. Pourtant, ces deux derniers pays n'étaient-ils pas considérés comme très prolifiques?

Ajoutons qu'il n'est pas exclu qu'un rattrapage ultérieur de la natalité vers 25 à 30 ans pour la femme ne modifie cette tendance.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les chiffres moyens étaient de 5 enfants par famille, ce qui assurait juste le renouvellement, compte tenu de la mortalité. Les pays du Tiers Monde ont encore une moyenne de 4 à 8 enfants par femme. L'Algérie est en pointe actuellement, avec 8,5 enfants.

Les causes

La dénatalité doit être examinée conjointement avec d'autres phénomènes démographiques, tels que le divorce et la nuptialité. Dans notre société, on compte quelque 40% de célibataires définitifs contre 10% autrefois. D'autre part, les naissances hors mariage ont fortement augmenté en Europe, sauf en Suisse: 4% chez nous, 30% en Suède et 15 à 20% ailleurs.

Quant à la proportion des divorces par rapport aux mariages, qui était de 12% en moyenne en Suisse, dans la période de 1950 à 1965, elle se situe aujourd'hui aux environs de 22%. Le chiffre suédois, à nouveau en tête, varie entre 30 et 40%!

Mais que se passe-t-il réellement? S'agit-il d'un phénomène conjoncturel et passager, ou est-on en présence d'un bouleversement plus profond?

En fait, la baisse de la fécondité remonte à deux siècles. Si l'on excepte la période consécutive à la deuxième guerre mondiale, la première révolution en démographie a été la baisse de la mortalité, ce qui a changé les relations entre les générations. La baisse de la natalité est le résultat d'un ajustement du comportement humain face à la baisse de la mortalité. Parmi d'autres causes, citons, par exemple, l'exiguïté des logements, la contraception, la peur « panique » de la vie, la crise économique, l'« égoïsme de la société de consommation » (selon une revue militaire!), et avant tout le fait que l'enfant n'est plus ressenti comme une « utilité », mais comme une charge. Auparavant, il représentait un capital, il est devenu un coût; il était aussi une assurance-vieillesse pour ses parents et dans une certaine société jouait un rôle important dans la retransmission du nom et du patrimoine. Il ne faut pas oublier qu'il représentait également le prestige de la virilité et de la maternité. Toutes ces fonctions sont devenues secondaires, sauf la fonction affective qui est devenue primordiale.

Conséquences

Est-il possible de continuer dans la voie d'une population décroissante? Le débat est ouvert entre natalistes et anti-natalistes (Malthusiens). Les premiers pensent que la croissance démographique favorise la croissance économique et la souplesse du marché du travail. La pression démographique pousse à la pression créatrice et empêche la société de se scléroser.

Les arguments contre la croissance démographique sont principalement les coûts énormes de cette croissance.

Le conférencier lui-même ne se présente pas comme pro-nataliste, mais souhaite une stabilité de la population et donc un accroissement sensible du taux d'indice actuel qui devrait revenir, sans « à-coups », à 2,1.

Le vieillissement démographique

Le vieillissement démographique, c'est l'augmentation de la proportion des personnes âgées dans un ensemble de population. D'après M. Hagmann, une personne du 3^e âge ne coûte peut-être pas plus cher à la société qu'une jeune, si l'on met dans la balance les coûts assumés actuellement par les familles et que ce vieillissement, dont on parle beaucoup, n'est pas une catastrophe si l'indice de la natalité remonte à 2,1 dans notre pays. A 1,5, c'est, à terme, la disparition de la population européenne et donc suisse. Verra-t-on cela? Il est rare qu'on voie une société se laisser mourir. Cette société occidentale va sans doute réagir. Il faudrait revenir à la normale, soit à une population stationnaire et éviter de trop grandes et brusques fluctuations dans la structure par âge.

Il est grand temps de réfléchir à ce problème et d'élaborer chez nous une politique démographique cohérente qui s'intègre dans une politique sociale globale. Des mesures en faveur et en défaveur de la natalité sont prises parfois en même temps! En Suisse, l'assurance-maladie est très anti-familiale et les allocations familiales souvent dérisoires.

En conclusion, nous dirons qu'il était réconfortant d'entendre un conférencier ayant une conception de notre société actuelle qui n'est pas trop défavorable. Sa prise de position nous déculpabilise en quelque sorte face à cet égoïsme dont on accuse si souvent notre société.

D'autre part, il ne faut pas perdre de vue que si la population occidentale est en décroissance, cela signifie que son importance relative diminue par rapport à une surpopulation mondiale en forte augmentation. La surpopulation à l'échelle mondiale ne justifie aucunement une politique de dénatalité et de suicide, à long terme, en Occident.


Un débat, présidé par M. J.-C. Eggimann, président de la section vaudoise de l'Union européenne, suivit ce remarquable exposé. Y prirent part, entre autres, M. H. Heinzmann, secrétaire de la Commission consultative pour le problème des étrangers et M. H. Rieben, professeur à l'Université de Lausanne, qui parla de l'avenir démographique se jouant autour du grand Océan et de la situation de l'Europe, sans ressources en énergie, face au Moyen-Orient, de l'Europe pauvre dans son sous-sol, mais riche du travail et des capacités de réalisation et d'invention de sa population.

M. Kuttel et F. Paschoud

Lyceum-Club

Vendredi 14 avril à 17 heures: RECITAL Lucy Wattenhofer, cantatrice, Monique Muller-Rosset, pianiste, du Lyceum de Neuchâtel.

Vendredi 28 avril à 17 heures: RECITAL, Erika Bill, cantatrice, Eva Brunisholz, claveciniste.



"SPATOURS"
UN COUVERT DE LA GAMME
Christoffle
L'ART DE LA TABLE

Fontaine

un nom
deux magasins

DÉCORSE DE LA TABLE
Orfèvrerie - Porcelaine
Cristallerie - Nappage

Visitez dans la Tour l'exposition permanente de l'ART DE LA TABLE
Tour-de-l'Île - 1204 Genève
Téléphone 28 1400

PAVILLON D'ORFÈVRERIE
Argent, métal argenté, étains
COUPELLERIE FINE
15, rue de la Confédération
1204 Genève
Téléphone 28 91 33

IMPORTANT: du 10 au 15 octobre prochain, un peintre des célèbres faïenceries de DELFT Holland (De Porcelayne Fles) peindra en vitrine, à la Tour de l'Île, des pièces de faïence et, sur demande, vous fera une dédicace sans augmentation de prix

En exclusivité:
Nos couverts argent et métal argenté FONTAINE GENÈVE